



**Nicolas Hulot,
ministre d'État,
ministre de la Transition écologique
et solidaire**

**Élisabeth Borne,
ministre chargée des Transports,
auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le lundi 16 avril 2018

Communiqué de presse

Le Gouvernement s'engage pour la relance du fret ferroviaire

A l'occasion d'une visite ce matin au port de Bonneuil-sur-Marne, le Premier ministre, Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Elisabeth Borne, ministre auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, ont réaffirmé l'attachement du Gouvernement au développement du fret ferroviaire.

Le fret ferroviaire représente un levier essentiel pour le dynamisme économique de notre pays et pour une mobilité propre, un seul train de fret représentant 50 camions en moins sur les routes. Pourtant, le fret ferroviaire est aujourd'hui en mauvaise situation, sa part modale ayant été divisée par deux depuis 1990, au profit de la route.

Le Gouvernement souhaite donc redonner des perspectives au fret ferroviaire, auxquelles contribuera le nouveau « pacte ferroviaire », à travers l'effort sans précédent réalisé en matière d'investissements sur le réseau ou par la volonté de rendre la SNCF plus efficace et compétitive.

Le développement du fret appelle également des réponses spécifiques. C'est pourquoi le Premier ministre a demandé ce matin à la Ministre chargée des Transports de présenter d'ici un mois un plan pour la relance du fret ferroviaire, en lien avec la SNCF.

Ce plan comprendra plusieurs volets :

- Un soutien au transport combiné : le principe d'un soutien public au transport combiné sera maintenu, il faut désormais en définir les modalités et le mettre en œuvre dès cette année.
- Une remise à plat des péages ferroviaires, qui aujourd'hui asphyxient le fret : les entreprises de fret ne peuvent en effet pas supporter des hausses de péage qui sont de l'ordre de 9% à 11% par an. Cela passe également par une amélioration de la productivité de SNCF Réseau.
- Un investissement dans les voies fret : alors que l'État investira 10M€ par jour pendant 10 ans dans le réseau, une part de cet investissement doit aller dans la rénovation des principales voies de fret et dans le maintien en état des lignes capillaires du fret.
- L'amélioration du service rendu par SNCF Réseau : cela passe notamment par une meilleure qualité des sillons, une plus grande robustesse dans la gestion des circulations, ou encore une accélération de la mise à disposition d'itinéraires accessibles aux trains longs, etc.

La relance du fret ferroviaire appelle également une réflexion sur l'avenir de l'entreprise historique Fret SNCF, aujourd'hui fortement déficitaire et endettée. Son développement signifie en effet d'abord le redressement de sa situation actuelle. Le Premier ministre a donc demandé aux dirigeants du groupe SNCF de faire part au Gouvernement dans les prochaines semaines d'un plan opérationnel et industriel visant le redressement des comptes et le renforcement de la qualité de service. C'est dans ce cadre qu'est posée la question de la filialisation de Fret SNCF.

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. Nicolas Hulot : 01 40 81 78 31

Service de presse de Mme Élisabeth Borne : 01 40 81 77 57